



CHARTRE ET FONCTIONNEMENT DU POINT PRESSE 2020

Horaires d'ouverture et services du Point Presse

Les accréditations validées pourront être retirées :

- Le mercredi 01 juillet de 19h à 21h à Jarnac
- Du jeudi 02 juillet au dimanche 05 juillet de 10h à 22h à Cognac.

Horaires d'ouverture de l'Espace Presse : Du jeudi 02 juillet au dimanche 05, de 10h à 22h à Cognac.

Equipements : Espace réservé aux journalistes (salon pour les interviews, espace de travail) avec accès internet, à Cognac exclusivement.

Afin de promouvoir votre média, nous vous proposons de mettre à disposition du public votre magazine ou brochure consultable sur place que vous voudrez bien nous fournir.

Demandes d'accréditations

Les demandes d'accréditation sont à compléter en ligne sur www.bluespassions.com avant le **19 juin 2020** accompagné d'une photo d'identité. La validation de la demande d'accréditation vous engage à respecter les règles et consignes énumérées dans le présent document.

Les accréditations sont limitées à **deux par média** (hors équipe tv).

Dans le cas de l'accord de votre accréditation par le Festival, vous vous engagez à fournir, selon le type de média que vous représentez, une copie :

- des émissions consacrées au Festival (fichier MP3 sur CD-Rom ou par mail),
- de l'ensemble des photos publiées, signées et consacrées au Festival (format JPEG sur CD-rom ou par mail),
- de toutes les dépêches, signées de vous ou de l'agence (format PDF/JPG par mail ou CD-rom),
- les émissions consacrées au Festival (sur DVD ou par mail),
- des pages électroniques consacrées au Festival (format html par mail ou CD-rom).

Le Festival s'engage à ne pas exploiter les documents sans votre accord.

Pour tout envoi des dits documents : marina@ontheroad-again.eu et gwenaelle@belle-factory.com ou par courrier à Blues Passions / Belle Factory, 12 rue du 14 Juillet 16100 COGNAC. **Si rien ne nous parvient à l'issue du festival 2020 ou si rien ne nous est parvenu suite à votre accréditation l'année dernière et ce malgré l'acceptation des règles précitées, vous vous exposez à un refus d'accréditation automatique.**

Pass d'accès PRESSE / PRO

Votre Pass vous sera remis lors de votre arrivée au **Point Presse à Jarnac (Billetterie) à partir du mercredi 01 Juillet dès 19h**, puis à **Cognac dès jeudi 02 juillet, 10h (Point Presse)**. Celui-ci vous ouvre l'accès à toutes les scènes payantes : « *Tonic Day* », « *Experience Cognac* », « *Blues Paradise* », « *Jarnac au Coeur du Blues* », mais aussi à « *1715, avenue du Blues* », « *Groove au Château* » et « *La Boum Electro* », dans la limite des places disponibles (les festivaliers étant toujours prioritaires).

Il existe deux types de Pass presse : le **pass presse classique** et le **pass presse « frontstage »**. Ce dernier sera accordé exclusivement, dans la limite des disponibilités et sous couvert de l'accord des productions, aux photographes de presse écrite (un par média) et aux cameramen des équipes TV.

Nous vous rappelons que les photos prises durant le festival sont interdites à la vente et, dans le cadre d'une publication, la mention « Cognac Blues Passions » suivie de l'année du festival est obligatoire.

Demandes d'interviews

Dans le souci de faciliter les échanges entre votre média et les artistes du 27^{ème} festival Cognac Blues Passions, merci de prendre contact avec **Marina DAVIAUD** : marina@ontheroad-again.eu ou par téléphone au 06 88 76 67 13.